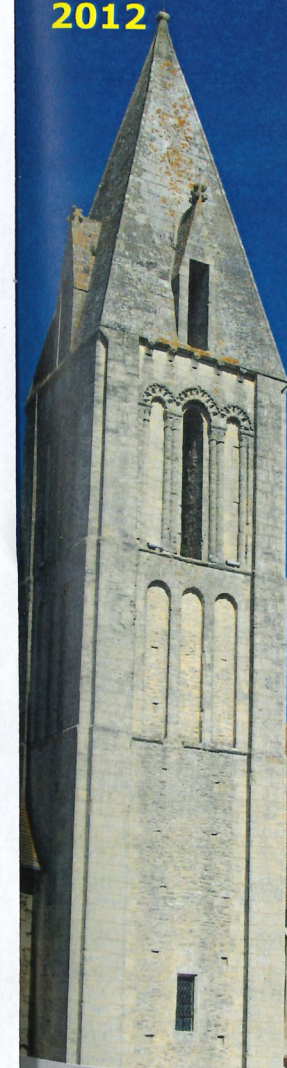


N° 65
NOVEMBRE
2012



Directeur de la publication :
Véronique MASSON
Mise en page :
Nicolas CHALLE
Sylvie DUBERT
Jean-Luc LEMANISSIER
Christine LE NY
Informations sur la
publication :
02 31 80 01.51
E-mail :
rosel@wanadoo.fr
www.rosel.fr

Journal
d'information
de ROSEL

ROSEL Info

Le mot du Maire

La période de la rentrée est déjà loin. Chacun a pu reprendre ses marques et trouver une organisation entre les activités scolaires, professionnelles et récréatives.

Une fois de plus, je profite de ce mot du maire pour remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre et dynamiser le tissu associatif au sein de nos deux communes de Lasson et Rosel.

Comme il était prévu et annoncé, les travaux d'aménagement « de sécurité » de la rue Boulay ont débuté dès la rentrée et sont à ce jour pratiquement terminés. Seules les peintures au sol restent à faire et seront appliquées dès que la météo le permettra.

Je remercie les riverains et les utilisateurs de cette rue pour leur compréhension devant les nuisances que ces travaux ont pu engendrer. Mes remerciements s'adressent également à tous les habitants des rues concernées par les déviations liées à ces travaux, qui ont subi pendant plusieurs semaines un trafic et une gêne accrue.

La circulation dans cette rue reste à double sens, les trottoirs mis en place sont franchissables par tout véhicule. La vitesse de circulation est maintenant limitée à 30km/h. Au niveau des 2 plateaux il n'y a plus de stop, c'est la règle de la priorité à droite qui doit être appliquée.

Concernant l'aménagement de la RD 126 entre Authie et Rosel, et de la RD 170 entre Rosel et Cairon, pour faire face aux difficultés d'acquisition à l'amiable de terrains bordant ces voies nécessaires aux travaux, le Conseil Général a décidé d'engager une procédure de Déclaration d'Utilité Publique. L'enquête publique aura lieu en mai 2013.

Par ailleurs, suite à l'étude réalisée par le Syndicat Départemental d'Electricité du Calvados sur un programme d'efficacité énergétique au sein des 13 communes de la CdC, des travaux vont être engagés afin de diminuer les dépenses d'énergie. La meilleure source d'économie est le changement de régime de fonctionnement. Actuellement nous disposons d'un éclairage permanent de 18h à 8h le matin selon les saisons. L'objectif proposé est de passer en semi-permanent. Le conseil municipal, lors de la séance du 28 juin, propose une extinction de 24h à 6h sauf, pour des raisons de sécurité, dans la rue Boulay qui resterait éclairée toute la nuit. En effet, cette rue est une rue de transit et reçoit les véhicules sortant du presbytère. Dès que nous saurons la date de mise en œuvre de ce nouveau dispositif, nous ne manquerons pas de vous le faire savoir.

Bien à vous

Véronique MASSON

Les Foulées de la Mue - 18 Novembre 2012

Dans le bulletin d'Avril 2012. Philippe CAILLOUE était heureux d'annoncer la continuation de la belle aventure que représentent les Foulées de la Mue. Suite à la venue de nouveaux membres dont le président Stéphan ROSSA, une organisation structurelle a été mise en place, répartissant ainsi toutes les tâches liées à cette manifestation.

Depuis 17 années, la réussite de cette course est due à la présence de nombreux bénévoles, donnant de leur temps et générateurs de la bonne ambiance au sein de cette association La MUSE. Ce groupe de bénévoles connaît chaque année un turn-over naturel (déménagement, problèmes personnels, et aussi lassitude).

Or, sans suffisamment de bénévoles, cette manifestation sportive importante (plus de 1.500 participants) et solidaire (une partie des recettes sur les inscriptions est remise à 2 associations caritatives) ne peut pas exister.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles (pour y consacrer un peu de votre temps), venez nous rejoindre le samedi 17 novembre 2012 le matin (pour nous aider à installer les stands et les barrières) et le dimanche 18 novembre vers 9H au Centre d'Animation de Lasson.

N'hésitez pas à nous contacter : ☐ Jean-Pierre DANIEL : 02 31 80 07 43 ou 06 67 82 58 46

☐ Gérard BONNAIRE: 02 31 95 87 14 ou 06 77 19 41 6 ☐ Philippe CAILLOUE: 02 31 08 05 72 ou 06 59 58 78 69

☐ Benoît MAUGER : 02 31 80 34 07 ou 06 82 46 83 45

Toutes les informations sur cette course des Foulées de la Mue figurent sur www.lamuse.org

A.I.A.E. Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi, Mairie - 14280 AUTHIE**Cafés de l'emploi et de la Formation**

Le prochain Café de l'emploi et de la Formation se tiendra le **vendredi 9 novembre 2012** de 9h à 11h à la CCI de Caen, 1 rue René Cassin à Saint-Contest. N'oubliez pas votre CV !

Campus Job Dating

NXP, Synergia (l'agence de développement économique de Caen la Mer), le PIM (Pôle Interentreprises Mobilité) et la MEFAC organisent la 6^e édition du campus Job Dating-Forum du recrutement High Tech. Cet événement se déroulera le **jeudi 18 octobre 2012**, de 17H à 20H, à l'Espace Accueil NXP sur le Campus Effscience à Colombelles.

Vous recherchez un emploi de haut niveau dans l'électronique ou l'informatique en Normandie : Venez rencontrer les entreprises qui recrutent, en vous inscrivant sur le site

www.campusjobdating.com.

Place aux métiers 2012 Parc des expositions de Caen les 6, 7 et 8 décembre 2012.**Entrée libre et gratuite Horaires :**

☐ Jeudi 6 décembre de 9h00 à 17h00 ☐ Vendredi 7 décembre de 9h00 à 18h00

▪ Samedi 8 décembre de 9h00 à 18h00.

Collégiens, lycéens et stagiaires de la formation continue

PREPAREZ VOTRE AVENIR : Place aux métiers vous offre un temps privilégié

d'information pour choisir votre métier et votre parcours de formation.

ENQUETE TELEPHONIQUE POUR LE PROJET DE TERRITOIRE

Notre commune est membre de la communauté de communes Entre Thue et Mue, qui compte 12 autres communes sur un territoire de 8 500 hectares. Ce territoire a de nombreux atouts (cadre de vie, géographie, entreprises, équipements, etc.). Le conseil communautaire a décidé de mettre à l'étude un projet baptisé « projet de territoire ». L'objectif est de développer notre territoire en termes d'économie, d'habitat, d'infrastructures, d'équipements publics, etc. le tout à votre service : habitants et entrepreneurs. Dans ce cadre, la communauté de communes Entre Thue et Mue a confié une étude au cabinet KPMG. Une enquête téléphonique auprès d'un panel représentatif de 400 foyers va être réalisée dans les prochaines semaines. Ce travail sera effectué par le cabinet Cibles et Stratégies, selon la méthode des quotas (représentativité du panel selon l'âge, le lieu de résidence, le sexe et la catégorie socioprofessionnelle). Votre foyer est susceptible d'être contacté prochainement afin de répondre par téléphone à ce questionnaire d'une durée approximative de 10 minutes ayant trait à vos habitudes, votre perception des services et vos attentes. Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez aux consultants et de votre contribution à la démarche participative que nous vous proposons. Votre contribution est importante, car vos élus municipaux et communautaires souhaitent que ce projet soit réalisé pour vous et avec vous.

UN GROUPE DE GENEALOGIE A LASSON

Vous avez envie de faire des recherches sur l'origine et la composition de votre famille ! La généalogie permet à chacun de renouer avec son histoire familiale et de faire revivre ses ancêtres oubliés, les lieux où ils vivaient, les métiers anciens, parfois disparus, qu'ils exerçaient. Que vous soyez déjà un Pro, que vous soyez débutant, que vous n'ayez rien commencé... mais vous souhaiteriez faire vos premiers pas... Nous pouvons vous aider, nous réunir pour échanger nos idées, nos trucs, nos astuces, nos expériences.

Pour tous renseignements contactez-nous:

Jean-Pierre LAGARDE tél: 02 31 08 04 94 - courriel: j-pierre.lagarde@orange.fr

Jacques THIBAUT tél: 02 31 80 05 81 - courriel: j-a.thibault@laposte.net.

En cette rentrée 2012 nous reprendrons cette activité, en espérant encore plus de "Nouveaux Généalogistes" en puissance.

Les réunions sont généralement programmées le premier mardi de chaque mois, à la Mairie de Lasson. La prochaine réunion du mois de décembre n'est pas encore fixée, contactez nous!

collectes de Sang 2013 :

Le Samedi 19 Janvier de 9h à 13h au Lieu de Vie, rue des Cerisiers 14740 BRETTEVILLE L ORGUEILLEUSE.

Le Jeudi 4 Avril

Le Jeudi 4 Juin

Le Mardi 27 Août

Et le Mardi 29 Octobre. Ces quatre dernières dates auront lieu de 16h à 20h à la Salle Omnisports Victor Lorier de Bretteville L' orgueilleuse.

Comité de Jumelage Rosel-Lasson/ Goodleigh.

VOYAGE A GOODLEIGH

Du 7 au 10 juillet 2012, 11 familles de Rosel et Lasson, membres du Comité de Jumelage, ont pu apprécier, une nouvelle fois, l'accueil chaleureux de nos amis de Goodleigh. Le dimanche, pique-nique et après-midi sur la plage de Woolacombe. Certes, il faisait bien froid. Mais le site était superbe, et le concours de châteaux de sable nous a bien amusés. La soirée, sous les couleurs de la Reine (« jubilee » oblige !), nous a tous réunis au « Village Hall », autour d'un copieux buffet - Il y avait même des brochettes de fraises et de chamallows qu'on nappait de chocolat à une fontaine !- Puis l'orchestre de « Country Dance » a entraîné tout le monde sur la piste. Le lundi, temps superbe ! Eh oui ! Après un nouveau pique-nique, promenade guidée, en Anglais, dans la réserve naturelle de Branton Burrow's, à l'embouchure de la Taw. A notre grande surprise, nous avons découvert là, non loin de Goodleigh, un des sites d'entraînement des soldats qui devaient débarquer le 6 juin 1944 sur nos côtes. Depuis plus de 30 ans que nous les connaissons, jamais encore nos Anglais ne nous en avaient parlé ! Journée intéressante, donc ; un peu dure pour certains, qui ont souffert pendant quelques jours des coups de soleil récoltés.

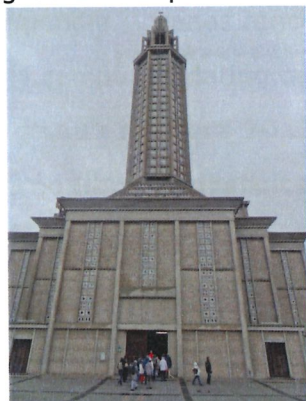
Retour sans problème le mardi. Parties de rire sur le ferry : à la demande de Cathy, la nouvelle présidente du Comité de Goodleigh, chacun d'entre nous a dû exécuter son auto-portrait. Pas triste le jumelage !



LE HAVRE

Le Comité de Jumelage proposait le 6 octobre dernier, pour son voyage culturel annuel, la découverte de la ville du Havre. 38 personnes y ont participé. Au programme, la visite guidée du centre, reconstruit après la guerre, et qui valut à la ville son inscription au Patrimoine Mondial de l'Humanité. Hôtel de Ville, Porte Océane, église St Joseph, immeubles d'habitation aux appartements lumineux... : c'est une ville unique en son genre, où le béton est roi. Le 2^{ème} temps fort de la journée était une promenade en bateau dans le port. Du port pétrolier à celui des porte-conteneurs, de la centrale électrique à l'écluse François 1^{er}..., ce fut une visite commentée fort complète. Centre commercial des Docks Vauban ou Musée Malraux, selon les goûts, complétaient une journée découverte fort intéressante et, malgré la pluie, appréciée de tous les participants.

L'église St Joseph



l'hôtel de ville



Prochaines dates à retenir : Le samedi 1^{er} décembre, comme chaque année, le Comité de Jumelage vous propose une journée libre à Paris. Départ de Lasson à 6h30, retour vers 22h. Tarif : 34€.

Le mardi 22 janvier à 20h30, le Comité de Jumelage tiendra son Assemblée Générale.

Association multi activités de Rosel et de Lasson

Pour clôturer notre premier semestre, 13 adhérents ont participé à une sortie à la cité de la mer à Cherbourg. La journée fut intéressante sous un beau soleil. Le « Redoutable » a retenu l'attention de chacun ainsi que l'exposition sur le Titanic et le voyage virtuel sous la mer « on a marché sous la mer ». Les activités ont repris début septembre. 12 nouveaux adhérents nous ont rejoints. A noter la création d'un atelier « initiation à l'électronique » tous les jeudis à partir de 15h 30 à la salle du presbytère.

L'assemblée générale aura lieu le lundi 29 octobre à partir de 20h 30 à la salle du presbytère de Rosel. Toutes personnes voulant participer à nos activités seront les bienvenues ainsi que toutes nouvelles idées.

N'hésitez à nous contacter : Françoise Gauger : 0231478119. Annie Lagarde : 0231080494. Claude Martin : 0686078665. Notre adresse mail : assomultirosellasson@gmail.com
Notre site : <http://sites.google.com/site/assorosellasson/>

La randonnée du 24 septembre en baie de Sallenelles

La sortie à la cité de la mer



JOURNEE DES SENIORS, du dimanche 30 septembre

Trente cinq personnes ont participé à cette journée qui a commencé à Colombiers S/Seulles. Nous avons été accueilli par monsieur BARGE, habitant de cette commune et passionné par l'histoire de son village, il a collaboré à de nombreuses fouilles et fut le découvreur de plusieurs trésors historiques.

Le tumulus de Colombiers-sur-Seulles est une sépulture collective appartenant à l'un des types les plus anciens du mégalithisme occidental. Il est daté des années 4200-4000 avant notre ère. C'est le seul représentant de ce type en Basse-Normandie. Il est composé d'un amas de terre et de pierres contenu dans une série de murets montés en pierres sèches. L'accès à la chambre funéraire qui occupe une place infime par rapport à la masse du monument se faisait en empruntant un couloir étroit.



Puis, visite de la très belle église où nous avons pu voir la tombe du père Allery, dernier curé de Rosel. La balade s'est terminée par la visite des jardins du château. Nous nous sommes tous retrouvés au Presbytère autour d'un repas préparé par une petite équipe de conseillers municipaux.

Les plus courageux ont fini la journée en jouant aux boules.

Monsieur Barge, notre guide du matin, nous a promis de venir animer une soirée presbytère pour nous parler des carrières d'Orival que nous devrions visiter en sa compagnie pour la journée des séniors de 2013.



Déchèterie Bretteville l'Orgueilleuse

FERMETURE
exceptionnelle pour travaux
du 5 novembre 2012
au 8 avril 2013



Dès le 5 Novembre 2012 la déchèterie de Bretteville l'Orgueilleuse sera fermée au public jusqu'au début avril 2013. Vous pourrez donc déposer sur les autres déchèteries du SEROC et plus particulièrement sur les sites de Fontenay Le Pesnel, Creully et Esquay sur Seulles.

Pour plus d'informations
✉ Zone artisanale de Bayeux - Rd 94
BP 18118 - 14400 BAYEUX
seroc-bayeux@wanadoo.fr
www.seroc-bayeux.fr
☎ 02 31 51 59 60



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SUITE de la séance du Jeudi 27 septembre 2012

7/ RAPPORT SUR LES SERVICES DECHETS MENAGERS

A/ LES INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS

- 1) Déchetteries 355,4 kgs habitant/an, 1 tonne de déchets apportée en déchetterie coûte 59,77 €.
- 2) Déchets ultimes destinés à l'enfouissement
- Tonnage 2011 : 4.570 T. En 2011, chaque usager a produit 219 kgs. 1 tonne coûte 77,62 €.

3) Déchets valorisables

Pour 2011, la hausse est de 3,92 %. Chaque tonne de déchets valorisés, ce sont 175 € d'économie.

B/ LA REGLEMENTATION: Les lois issues du Grenelle de l'environnement font obligation aux collectivités de : -réduire l'enfouissement de 15 % d'ici 2015 -réduire la production de déchets de 7 % en 5 ans -de valoriser 75 % de déchets d'emballage d'ici 2014.

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes de 11 € en 2010, passera à 20 € en 2014. Cette hausse de la fiscalité oblige les collectivités à mettre en œuvre un programme de réduction et de valorisation des déchets: -composter les déchets à domicile (la demande de composteur peut être faite en mairie) -refuser la publicité dans les boîtes aux lettres en appliquant un autocollant « Stop pub » (disponible en mairie), -faciliter le don et le réemploi des objets, -communication et sensibilisation des risques, -changement du mode de financement.

C/ LA TAXE ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Le produit de la taxe pour ROSEL en 2011 est de 51.098 €. Taux : 17.49 % en 2011 et 17.44 % en 2012.

D/ LES PROJETS DU SEROC

Pour faire face à la fermeture programmée du centre de stockage d'Esquay sur Seulles, le SEROC a prévu de construire une usine de méthanisation des déchets.

8/ QUESTIONS DIVERSES

a) Modification du POS de Lasson : La commune de ROSEL, via le centre d'animation, possède une réserve foncière située derrière le centre. Cette réserve avait été mise en place pour un éventuel agrandissement de l'école. Une demande de levée de cette réserve est faite par Lasson. Le conseil municipal s'est prononcé à 5 voix pour la levée de la réserve foncière, 2 voix contre et 5 abstentions.

b) Désignation de membres devant intégrer la commission « marché » : Aucun membre du conseil municipal ne souhaite intégrer cette commission. Madame Le Maire en informera la municipalité de Lasson.

Séance du Jeudi 28 juin 2012

1/ RESULTAT APPEL D'OFFRE POUR LES TRAVAUX RUE BOULAY

Un groupement de commande a été constitué entre le département et la commune pour désigner une entreprise unique pour réaliser les travaux de la rue Boulay. Le département a été désigné comme coordonnateur du groupement.

Six entreprises ont répondu à l'Appel d'offre du Conseil Général. Compte tenu du critère unique « prix des prestations », l'entreprise COLAS a été retenue pour un montant de 213.638,55 € HT, soit 62.627,15 € HT pour le département et 151.011,40 € HT pour la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

AUTORISE le Maire à signer l'acte d'engagement avec l'entreprise « Colas ».

.../...

SUITE de la séance du 28 juin 2012

2/ CONVENTION CDC / COMMUNE DE ROSEL POUR LES TRAVAUX RUE BOULAY

Vu le transfert de la compétence voirie à la communauté de communes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

AUTORISE le Maire, à signer une convention avec la Communauté de Communes dont le but est de répartir les dépenses liés à ces travaux.

3/ REFLEXION SUR LA DUREE QUOTIDIENNE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le SDEC a effectué un diagnostic sur la communauté de communes dans le cadre du Programme Energétique en Eclairage public. Les enjeux sont techniques, environnementaux et énergétiques (l'éclairage public représente 48% des consommations d'électricité des communes).

Sur la commune, une armoire est à changer, ainsi que 10 foyers type « boule », 5 foyers énergivores et 2 foyers vétustes. Ces travaux, à charge de la Communauté de communes subventionnés, par le SDEC, ont pour but d'économiser l'énergie et de diminuer les interventions de réparations sur le réseau.

Afin de réduire les dépenses en éclairage public le conseil propose un éclairage semi permanent (arrêt de l'éclairage de 24h à 6h) sur toute la commune sauf sur la rue Boulay (rue passagère et étroite, entrée presbytère). Il sera aussi demandé au SDEC la possibilité de jouer seulement sur l'intensité.

4/ QUESTIONS DIVERSES

a) Lors de l'achat de l'aspirateur souffleur thermique, l'entreprise CHIVOT a repris l'ancien pour un montant de 185,92 € TTC .

b) la loi du 21/03/2012 sur la majoration de 30 % des droits à bâtir doit être délibérée par chaque commune pour accord.

Il apparaît qu'aujourd'hui, cette loi sera reportée ou annulée. Le conseil attend de nouvelles dispositions.

L'Eglise

Depuis plusieurs mois nous étions en négociation avec l'Evêché de Bayeux. Nous pensions qu'un partage de l'utilisation de notre Eglise aurait pu être envisagé:

- en priorité pour les offices religieux qui, malheureusement, ne représentent plus que 4 à 5 manifestations par an (enterrements, mariages uniquement),
- le reste du temps pour servir de salle communale dans le respect du caractère propre de cet édifice.

Un projet de convention avait été préparé en collaboration avec le service juridique de l'association des maires du Calvados et remis à monsieur le Vicaire Général.

L'Evêché vient de nous adresser un courrier nous avisant de son refus définitif et de son intention d'en rester à la stricte application de la loi actuellement en vigueur.

Il aurait cependant accepté une partition mais les locaux ne s'y prêtant absolument pas, cette solution est donc inapplicable.

Il proposait et acceptait par avance une demande de « désaffectation » (ce qui signifie que plus aucun office ne pouvait être célébré dans notre église qui devenait ainsi un édifice profane), mais cette possibilité avait, dès le départ, été refusée par le Conseil municipal qui estimait, à l'unanimité, que les habitants de Rosel devaient garder, s'ils le désiraient, la possibilité de se marier et/ou de se faire inhumer religieusement dans l'église de leur village !

Le Conseil déplore aussi que les baptêmes n'y soient plus célébrés et que la messe mensuelle ait été supprimée.

Le site informatique de Rosel, actuellement inaccessible, est en reconstruction et devrait rapidement retrouver son ancienne attractivité au bénéfice de tous les habitants et visiteurs de la commune !

SUITE de la séance du 28 juin 2012

2/ CONVENTION CDC / COMMUNE DE ROSEL POUR LES TRAVAUX RUE BOULAY

Vu le transfert de la compétence voirie à la communauté de communes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

AUTORISE le Maire, à signer une convention avec la Communauté de Communes dont le but est de répartir les dépenses liés à ces travaux.

3/ REFLEXION SUR LA DUREE QUOTIDIENNE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le SDEC a effectué un diagnostic sur la communauté de communes dans le cadre du Programme Energétique en Eclairage public. Les enjeux sont techniques, environnementaux et énergétiques (l'éclairage public représente 48% des consommations d'électricité des communes).

Sur la commune, une armoire est à changer, ainsi que 10 foyers type « boule », 5 foyers énergivores et 2 foyers vétustes. Ces travaux, à charge de la Communauté de communes subventionnés, par le SDEC, ont pour but d'économiser l'énergie et de diminuer les interventions de réparations sur le réseau.

Afin de réduire les dépenses en éclairage public le conseil propose un éclairage semi permanent (arrêt de l'éclairage de 24h à 6h) sur toute la commune sauf sur la rue Boulay (rue passagère et étroite, entrée presbytère). Il sera aussi demandé au SDEC la possibilité de jouer seulement sur l'intensité.

4/ QUESTIONS DIVERSES

a) Lors de l'achat de l'aspirateur souffleur thermique, l'entreprise CHIVOT a repris l'ancien pour un montant de 185,92 € TTC .

b) la loi du 21/03/2012 sur la majoration de 30 % des droits à bâtir doit être délibérée par chaque commune pour accord.

Il apparaît qu'aujourd'hui, cette loi sera reportée ou annulée. Le conseil attend de nouvelles dispositions.

L'Eglise

Depuis plusieurs mois nous étions en négociation avec l'Evêché de Bayeux. Nous pensions qu'un partage de l'utilisation de notre Eglise aurait pu être envisagé:

- en priorité pour les offices religieux qui, malheureusement, ne représentent plus que 4 à 5 manifestations par an (enterrements, mariages uniquement),
- le reste du temps pour servir de salle communale dans le respect du caractère propre de cet édifice.

Un projet de convention avait été préparé en collaboration avec le service juridique de l'association des maires du Calvados et remis à monsieur le Vicaire Général.

L'Evêché vient de nous adresser un courrier nous avisant de son refus définitif et de son intention d'en rester à la stricte application de la loi actuellement en vigueur.

Il aurait cependant accepté une partition mais les locaux ne s'y prêtant absolument pas, cette solution est donc inapplicable.

Il proposait et acceptait par avance une demande de « désaffectation » (ce qui signifie que plus aucun office ne pouvait être célébré dans notre église qui devenait ainsi un édifice profane), mais cette possibilité avait, dès le départ, été refusée par le Conseil municipal qui estimait, à l'unanimité, que les habitants de Rosel devaient garder, s'ils le désiraient, la possibilité de se marier et/ou de se faire inhumer religieusement dans l'église de leur village !

Le Conseil déplore aussi que les baptêmes n'y soient plus célébrés et que la messe mensuelle ait été supprimée.

Le site informatique de Rosel, actuellement inaccessible, est en reconstruction et devrait rapidement retrouver son ancienne attractivité au bénéfice de tous les habitants et visiteurs de la commune !

EPHEMERIDE

NOVEMBRE 2012

Le 13	Soirée Presbytère: isolation par l'extérieur par Jean Dupont
Le 18	Les foulées de la Mue
Le 20	Fabrication des décorations de Noël à 20 h 30 à la Mairie, ouvert à tous
Le 27	Fabrication des décorations de Noël à 20 h 30 à la Mairie, ouvert à tous

DECEMBRE 2012

Le 01	Journée à Paris, organisée par le comité de jumelage
Le 04	Fabrication des décorations de Noël à 20 h 30 à la Mairie, ouvert à tous
Le 06	Réunion du Conseil Municipal 20 h 30 à la Mairie
Le 07 et 08	Mise en place des décorations de Noël
Le 11	Soirée Presbytère : les îles Féroé et l'Islande
Le 22	Journée du Père Noël avec spectacle et goûter

JANVIER 2013

Le 08	Soirée Presbytère
Le 12	Les vœux du Maire
Le 22	Assemblée générale du comité de jumelage
Le 25	Assemblée générale de l'association La Muse,

DERNIERE MINUTE ET EN AVANT-PREMIERE
OBSERVEZ BIEN LES VITRES DE LA MAIRIE.....
LA SUITE....DANS VOS BOITES AUX LETTRES !

N
JAN
2

Direc
Véro
Réali
Gisé
Dani
Bern
Cath
Rens
publ
Tel.
Cou
mai
Site